

RAPPORT DE LA COMMISSION AD HOC DES TRAVAUX PUBLICS
CONCERNANT LE PREAVIS N°11/2026
Présenté par M. Philippe THEVENOT

OBJET : Demande d'un crédit complémentaire de CHF 260'000.00 TTC destiné à financer la modernisation de la télégestion des eaux, la sécurisation de l'exploitation et la hausse de prix.

Au Conseil communal de Begnins,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La commission ad hoc des travaux publics s'est réunie le mardi 29 septembre 2026 sur convocation de la Municipalité représentée par M. Philippe Thévenot, pour nous soumettre l'objet mentionné ci-dessus.

À l'issue de l'étude du dossier et des renseignements fournis par la Municipalité, la Commission a pris connaissance des objectifs poursuivis, de la nécessité des travaux envisagés ainsi que des incidences financières de cette réalisation.

La Commission relève que le projet présenté répond à un besoin avéré et s'inscrit dans l'entretien et le développement des infrastructures communales. Elle considère que les travaux projetés sont justifiés et que le montant du crédit demandé est adéquat au regard des prestations prévues.

Conclusions

En conséquence, la Commission ad hoc des travaux publics recommande unanimement au Conseil communal d'accepter le préavis municipal n°11/2026 tel qu'il vous a été présenté.

Begnins, le 30 septembre 2026

Pour la Commission ad hoc des travaux publics :

Laure Mühlemann

Angelique Schaer

Alexandre Bernard

Yan Bürgi

Cédric Gobalet